Bretagne, Côtes-d'Armor Ploubazlanec île Saint-Riom

Quais, jetées et digue de l'Ile Saint-Riom (Ploubazlanec)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22010940 Date de l'enquête initiale : 2008 Date(s) de rédaction : 2008

Cadre de l'étude : inventaire préliminaire Ploubazlanec

Auteur(s) du dossier : Guy Prigent

Copyright(s): (c) Région Bretagne; (c) Conseil général des Côtes-d'Armor

Désignation

Dénomination : quai, digue Aires d'études : Bretagne

Localisations:

Bretagne, Côtes-d'Armor

Ploubazlanec île Saint-Riom

Historique

Un quai (ou cale), deux jetées et un mur-digue ont été repérés sur la côte Nord-Ouest de l'Île Saint-Riom. Le mur-digue et le premier quai pourraient dater du 1er quart du 13ème siècle, à l'époque où les moines ont construit l'abbatiale et les autres bâtiments conventuels. Les autres modestes jetées (à usage de quais) ont pu être édifiées plus récemment au cours du 19ème siècle. Le premier quai, appelé 'cale des moines', a été étudié.

Période(s) principale(s): 1er quart 13e siècle (?)19e siècle20e siècle

Description

Le mur-digue est situé au Sud-Ouest des bâtiments qui jouxtent le rivage Nord-Ouest de l'Ile Saint-Rion. Il sert à la fois de mur de soutènement pour la partie continentale et de digue contre la mer. Il mesure environ 50 mètres de longueur sur une hauteur de 2 mètres. Le fruit du mur est assez accentué (environ 5°) Le quai ou 'cale des Moines', perpendiculaire au mur, mesure 60 mètres de longueur, 1 mètre de hauteur et 1, 50 mètre de largeur. La faible largeur du quai ne permet pas un échouage sur cette plateforme mais seulement l'accostage des deux côtés de la jetée. Les murs de ce quai sont rectilignes et verticaux (sans fruit). Le quai épouse une légère pente à son extrémité Nord. Les deux autres jetées, situées à l'Est et à l'Ouest de l'anse-abri, s'appuient sur les pointes de roches et sillonnent les amas rocheux pour rejoindre l'estran sableux, sur une cinquantaine de mètres. Elles servent à la fois de cheminement entre les rochers et de quai d'accostage (à leur extrémité) pour les canots et autres annexes de petites dimensions. Ces deux jetées sont accessibles par un escalier qui descend à la grève. Leur hauteur varie entre 0, 50 mètre et 2 mètres et leur largeur maximum est d'1 mètre. Les trois jetées sont submersibles. Elles ont toutes été rénovées et rejointoyées.

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite ; ciment ; moellon

Décompte des œuvres : repérées 4 ; étudiée 1

Illustrations



Vue générale Phot. Guy Prigent IVR53_20082207703NUCA



Vue du mur-digue de soutènement Phot. Guy Prigent IVR53_20082207704NUCA



Vue générale de la 'cale des Moines' et de la jetée Ouest Phot. Guy Prigent IVR53_20082207715NUCA



Vue générale de la 'cale des Moines' Phot. Guy Prigent IVR53_20082207705NUCA



Vue générale du quai ou 'cale des Moines', entièrement restaurée Phot. Guy Prigent IVR53_20082207706NUCA



Vue de la face externe de la cale des Moines Phot. Guy Prigent IVR53_20082207707NUCA



Vue du recouvrement de la 'cale des Moines' Phot. Guy Prigent IVR53_20082207708NUCA



Vue générale de la jetée Ouest Phot. Guy Prigent IVR53_20082207714NUCA



Vue de l'escalier de la jetée Ouest Phot. Guy Prigent IVR53_20082207713NUCA



Vue des marches cimentées de l'escalier du quai Sud Phot. Guy Prigent IVR53_20082207712NUCA



Vue du mur de quai de la cale Sud, entièrement rénové Phot. Guy Prigent IVR53_20082207711NUCA



Vue du chemin de circulation de la portion de jetée Sud Phot. Guy Prigent IVR53_20082207710NUCA



Vue du mur du quai Sud à son extrémité Phot. Guy Prigent IVR53_20082207709NUCA

Dossiers liés

Édifices repérés et/ou étudiés :

Écart de l'île Saint-Riom (Ploubazlanec) (IA22010938) Bretagne, Côtes-d'Armor, Ploubazlanec

Auteur(s) du dossier : Guy Prigent

Copyright(s): (c) Région Bretagne; (c) Conseil général des Côtes-d'Armor



Vue générale

IVR53_20082207703NUCA Auteur de l'illustration : Guy Prigent (c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du mur-digue de soutènement

IVR53_20082207704NUCA
Auteur de l'illustration : Guy Prigent
(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la 'cale des Moines' et de la jetée Ouest

IVR53_20082207715NUCA Auteur de l'illustration : Guy Prigent (c) Conseil général des Côtes-d'Armor reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la 'cale des Moines'

IVR53_20082207705NUCA Auteur de l'illustration : Guy Prigent (c) Conseil général des Côtes-d'Armor reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du quai ou 'cale des Moines', entièrement restaurée

IVR53_20082207706NUCA
Auteur de l'illustration : Guy Prigent
(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la face externe de la cale des Moines

IVR53_20082207707NUCA
Auteur de l'illustration : Guy Prigent
(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



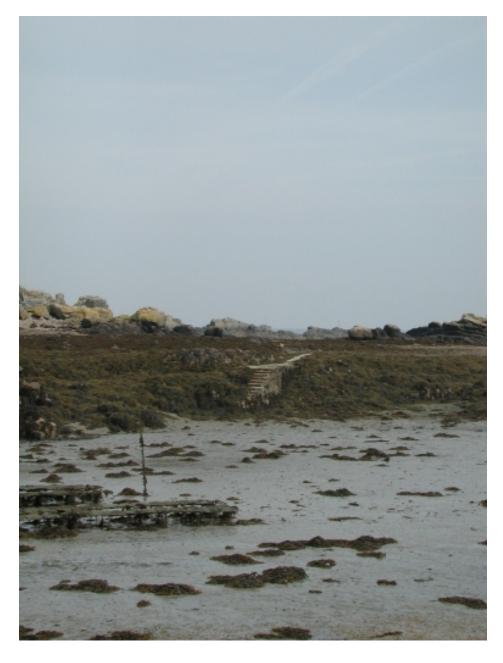
Vue du recouvrement de la 'cale des Moines'

IVR53_20082207708NUCA Auteur de l'illustration : Guy Prigent (c) Conseil général des Côtes-d'Armor reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la jetée Ouest

IVR53_20082207714NUCA Auteur de l'illustration : Guy Prigent (c) Conseil général des Côtes-d'Armor reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'escalier de la jetée Ouest

IVR53_20082207713NUCA Auteur de l'illustration : Guy Prigent (c) Conseil général des Côtes-d'Armor reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des marches cimentées de l'escalier du quai Sud

IVR53_20082207712NUCA Auteur de l'illustration : Guy Prigent (c) Conseil général des Côtes-d'Armor reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du mur de quai de la cale Sud, entièrement rénové

IVR53_20082207711NUCA Auteur de l'illustration : Guy Prigent (c) Conseil général des Côtes-d'Armor reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du chemin de circulation de la portion de jetée Sud

IVR53_20082207710NUCA Auteur de l'illustration : Guy Prigent (c) Conseil général des Côtes-d'Armor reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du mur du quai Sud à son extrémité

IVR53_20082207709NUCA Auteur de l'illustration : Guy Prigent (c) Conseil général des Côtes-d'Armor reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation